

C nseil de Quartier

**Votre
compte
rendu**

RÉUNION DU JEUDI 10 MARS 2022 - Centre social Louis Braille

**MÉNIVAL
LA CORDIÈRE**



CAMILLE RUT
Coprésidente habitante



FABRICE LODI-CHEMAIN
Coprésident élu

> Point général avec la police municipale

- **Où se situent les zones de vidéosurveillance actuelles ? Est-il prévu de les étendre à d'autres endroits du quartier ?** 338 caméras sont actives sur la ville, leur déploiement est déjà très important pour une Ville comme Saint-Priest (un peu moins de 600 caméras sur la ville de Lyon). Leur répartition se fait selon l'analyse des risques, et les besoins en lien avec la Préfecture. À Ménival la copropriété ne permet pas d'installer des caméras. Toute la rue Louis Braille est vidéoprotégée ainsi que la rue Mendès France. Une autre caméra est placée sur la rue Jules Ferry. Une vigilance particulière est faite dès lors qu'un appel alerte sur une situation inquiétante. La police municipale travaille en lien avec l'équipe du CSU et la police nationale.

- **Quelle est la fréquence des patrouilles actuelles ?** Très compliquée à préciser car les patrouilles se font de façon aléatoire, en fonction des interventions et des patrouilles générales.

- **Quels sont les dispositifs mis en place pour prévenir les excès de vitesse remarqués sur la rue de La Cordière ?** Vitesse, feux rouges non respectés... : toutes les communes sont concernées

quotidiennement par des infractions et de l'incivilité. Sur Saint-Priest, six radars pédagogiques sont installés sur les principaux axes et devant les groupes scolaires (rotations tous les mois) et enregistrent les vitesses (par exemple rue de la Cordière). Des contrôles de vitesse sont également assurés par la police municipale.

À noter que le radar installé au carrefour du 8 Mai 1945 s'allumait en rouge dès lors qu'on roulait à plus de 30... Concernant les motos, grâce aux caméras, plusieurs d'entre elles ont été verbalisées ou placées en fourrière si acte délictueux.

- **Quels sont les dispositifs mis en place pour éviter les squattages et trafics dans le petit parking en face de Burgers and grill (Rue Louis Braille) ?** Face à cette situation, le parking est privé. On ne peut pas filmer, ni verbaliser. Des passages et des interventions ont lieu régulièrement en lien avec la police nationale pour contrôler et évincer les individus présents. Le conseil syndical de la copropriété pourrait proposer en AG de reculer le portail. Dans l'attente, il sera étudié de fermer le portail plus tôt.

> Retour sur l'organisation des évènements de 2021

- **Fête des lumières :** les familles ont apprécié le retour des animations. Les 3 défilés animés ont convergé jusqu'à la placette du centre commercial Ménival sur laquelle une collation leur a été servie par les conseillers de quartier de Ménival et des Marendiers.

- **Concours « Saint-Priest en lumières » :** ce concours a été lancé pour la 2^e fois fin

2021. Les inscriptions se sont faites en ligne. Cette édition s'est étoffée avec la catégorie vitrines. Plusieurs participants ont illuminé balcons, maisons et jardins pour animer les rues de la Ville et les récompenses ont été remises aux lauréats le 17 février dernier.

> Retour des divers groupes de travail pour l'année 2021 et appel à volontaires

Plusieurs groupes de travail interquartiers existent au sein des conseils afin de réfléchir et mettre en place conjointement des actions et animations sur l'ensemble de la Ville.

GT évènementiel

L'année 2022 va être une année exceptionnelle pour les 8 conseils de quartier, ils fêteront avec vous leurs 20 ans d'existence ! Le groupe de travail interquartiers prépare avec les conseillers de quartier des événements dans les huit quartiers de la Ville. Nous vous tiendrons informés très prochainement du programme complet.

GT budget participatif

Un budget de 20 000 € est attribué à chaque conseil de quartier, pour des aménagements d'intérêt général qui permettent d'améliorer le cadre de vie sur le domaine public. N'hésitez pas à faire des propositions à vos conseillers de quartier, vous pouvez leur écrire à : <https://www.ville-saint-priest.fr/vie-citoyenne/les-conseils-de-quartier>

GT plateforme numérique

Cette plateforme est en cours d'étude. Elle sera dédiée aux conseils de quartier et aura pour objectif de faciliter les échanges et le travail en réseau, de communiquer et partager des informations utiles, de simplifier et de mutualiser l'accès aux projets et actions en cours. Nous vous tiendrons informés au fur et à mesure de nos avancées.

GT biodiversité

Dans le cadre de sa politique environnementale, la Ville a d'ores et déjà mis en œuvre un certain nombre d'actions visant à améliorer la nature au cœur de Saint-Priest. On peut ainsi donner pour exemple la mise en place des vergers participatifs, la plantation de 4 000 arbres pendant le mandat précédent ou encore le développement et l'animation des jardins de poche. Pour les années à venir, nous avons la volonté d'intensifier ce type d'actions et de concentrer nos efforts sur le maintien et le développement de la biodiversité sur l'ensemble de la Ville. Suite aux balades qui ont été organisées par le service développement durable, de nouvelles plantations verront le jour sur les prochains mois, le long de la rue Louis Braille. Un projet de potager communautaire est également en cours, dans le petit parc à côté du centre social Louis Braille.

GT boîte à lire



La boîte à lire qui est implantée sur la placette du centre commercial Ménival fonctionne bien. Il est demandé au conseil de quartier de vérifier régulièrement son contenu.

Commission «Préserver et valoriser le patrimoine san-priod»

L'objectif est de développer de la réflexion et des actions de



sensibilisation et de valorisation du patrimoine à l'échelle de la commune, portant sur tous les champs du patrimoine : bâti, urbain, industriel, naturel et paysager, historique et petit patrimoine.

Deux nouveaux projets ont été présentés aux conseillers de quartier et aux associations présentes.

Commission antennes relais

Les conseillers de quartier et les associations présentes sont informés des avancées technologiques. Ils émettent des avis sur les propositions d'implantations faites par les opérateurs des antennes relais destinées à déployer la 5G.

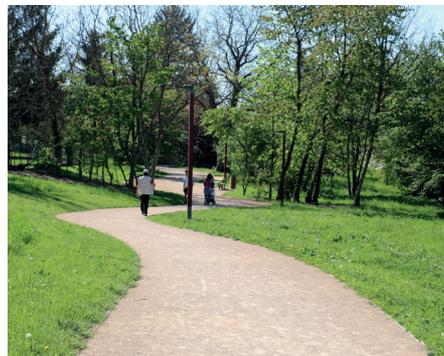
> 20 ans des conseils de quartier : à vos agendas !

- Placette Ménival, samedi 18 juin à 14 h 30

La Ville et le conseil de quartier souhaitent rendre hommage à Annie Debard, décédée en mars 2019. Annie a été conseillère de quartier et s'est impliquée vivement dans la vie associative et pour son quartier. À cette occasion, et en accord avec le syndic de la copropriété et sa famille, nous dénommerons la placette de Ménival, Annie Debard.

Si vous souhaitez témoigner ou avez quelques photos souvenirs avec Annie, nous vous proposons d'envoyer votre témoignage à l'adresse mail suivante : democratielocale@mairie-saint-priest.fr

- Samedi 18 juin à 16 h



Ce temps se prolongera l'après-midi, sur la sente Ménival / Village, en lien avec les conseils de quartier de ces deux secteurs. Un goûter sera proposé l'après-midi et des animations pour les enfants seront prévues.

> Tour de table

Le conseil de quartier souhaiterait entrer en contact avec les nouveaux arrivants du secteur. Il envisage de mettre en place des permanences habitants pour les informer et être à leur écoute. Cette année, à l'occasion des 20 ans, les actions qui vont être mises en place devraient permettre de tenir ces objectifs.



Des séances de familiarisation avec l'outil numérique sont mises en place sur le CS Louis Braille ou un conseiller numérique dispense cette formation avec Fréquence École. N'hésitez pas à vous inscrire.

Le nettoyage de la rue du Maréchal Koëning au niveau du 1 n'est pas satisfaisant. Les relations sont complexes, le partage de compétence (notamment en lien avec la Métropole de Lyon) est un peu compliqué.

> Aménagement dans votre secteur

- Rue Louis Braille : installation de bornes de recharge pour les véhicules électriques (Métropole de Lyon)

- Rue Louis Braille (devant le groupe scolaire) : réalisation d'un plateau surélevé traversant pour sécuriser la traversée piétonne.

VILLE DE
SAINT-PRIEST

Contact mairie « Conseils de quartier » :

Marc Giangreco

Tél. 04 72 23 49 40

Mail : democratielocale@mairie-saint-priest.fr

Adresse courrier : Mairie de Saint-Priest

Service Démocratie locale - Place de l'Hôtel

de Ville Charles Ottina - 69800 Saint Priest

Le Conseil de quartier
« Ménival / La Cordière » c'est...

12 Conseillers de quartier (membres du bureau en gras) : ARSAC A.-M., AZERIA F., CHAKAR E., DUPEYRE X., GARCIA F., KETTER O., LAKURIQI L., LEFORT C., POIRIER G., REUTENAUER L., RUT C., VENET S.

